

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉCISIONS DU BUREAU

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DECISION
42	40	29

PRÉSENTS	26
POUVOIRS	3
ABSENTS	11

Vote Pour :	29
Vote Contre :	0
Abstention :	0

**BUREAU**  
**SÉANCE DU LUNDI 11 JUIN 2018**

Date de la Convocation  
5 JUIN 2018

*L'an deux mille dix-huit, le lundi onze juin à quatorze heures trente, les membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Communauté d'agglomération à Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.*

**Présents : Mesdames et Messieurs** Jean-François BAULES, Florence BELOU, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Michel BUFFEL, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Claude FITA, Christophe GOURMANEL, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Maryline LHERM, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Pascal NEEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Guy PEYRE, Paul SALVADOR, Claude SOULIES, Michel TERRAL, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES

**Excusés ayant donné pouvoir : Mesdames et Messieurs** Pascale PUIBASSET à Maryline LHERM, Francis MONSARRAT à Pascal NEEL, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs :** Bernard AUDARD, Alain BORGELLA, Patrice GAUSSERAND, Francis RUFFEL, Martine SOUQUET, Pierre TRANIER

**Absents : Mesdames et Messieurs :** Michel BONNET, Christophe HERIN, Claude LABRANQUE, Max MOULIS, Ludivine PAYA

**Secrétaire de séance :** Paul BOULVRAIS

**N°50\_2018DB**

**ACTES : 7.5.1**

**OBJET DE LA DECISION DU BUREAU : 6- Demande de subvention auprès de la Direction Générale des Affaires Culturelles Occitanie pour le projet « réaménagement et extension du Centre de conservation et d'études (CCE) de Montans »**

**Exposé des motifs**

La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet souhaite réaliser le projet de réaménagement et d'extension du Centre de conservation et d'études intercommunal (CCE), attaché à l'Archéosite de Montans. La Direction régionale des affaires culturelles / Service régional de l'Archéologie Occitanie souhaite accompagner ce projet par l'attribution, dès 2018, d'une subvention de 80 000 €.

**Le Bureau :**

Ouï cet exposé,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2016 approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération et notamment leur article 6.3.4 compétences en matière de construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

Vu l'avis de la Commission Attractivité du territoire du 30 mai 2018,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **d'autoriser** le Président à solliciter auprès de la DRAC Occitanie une subvention de 80 000 € pour le réaménagement et l'extension du CCE de Montans,
- **d'autoriser** le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le.....

- et publication du.....

Le.....

**Le Président,**

Pour extrait conforme,

Fait les jours, mois, ans, susdits,

**Le Président,**

**Paul SALVADOR**

